

LACHAMP-RIBENNES - COMMUNE NOUVELLE

Séance du 09 décembre 2024

Membres en exercice :

Date de la convocation: 03/12/2024

15

Le neuf décembre deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée à 20 heures 00, s'est réunie sous la présidence de Nathalie BONNAL Maire

Présents : 11

Votants : 11

Présents : Nathalie BONNAL, Alain RAYNALDY, Sébastien RAYNAL, Floriane GACHON, Céline HÉLIAS, Christelle SUDRE, Benoît COURANT, Jeanne VANOVERMEIRE, Patrice BRINGER, Alain COMPEYRON, Sébastien JACQUES

Pour : 10

Contre : 0

Représentés :

Abstentions : 1

Excusés : Gilles PASCAL, Marianne MOULIN, Bruno PIC, Luc GODÉRIAUX-LEDRU

Absents :

Secrétaire de séance : Floriane GACHON

Objet : Vente de parcelles cadastrées C 742 et C 743 à Chassagnes - DE_2024_038

Madame le maire informe les membres du conseil municipal que Monsieur Olivier BONNET et Madame Marie GERVAIS actuellement domiciliés à Chassagnes de Ribennes souhaitent acquérir les terrains communaux cadastrés C 742 et C 743 attenants à leur maison d'habitation d'une contenance respective de 702 m² et 889 m² soit un total de 1 591 m².

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Accepte de vendre ces parcelles à Madame et Monsieur Olivier BONNET et Marie GERVAIS moyennant le prix de 25.456,00 € soit 16 €/m². Les frais de la vente seront entièrement à la charge des acquéreurs.
- Autorise le maire à signer tous documents concernant la vente de ce terrain.

ADOpte :

à 10 voix pour

à 1 abstention

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,
Nathalie BONNAL



Le secrétaire de séance,
Floriane GACHON

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par le biais de l'application informatique « Télécours », accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 16/12/2024
et publié ou notifié
le 16/12/2024



Date de transmission de l'acte: 16/12/2024
Date de réception de l'AR: 16/12/2024
048-200083335-DE_2024_038-DE
A G E D I